



FICHE TECHNIQUE

Date: 29.03.2019, Version : 3

Nom de la série:

TEMPO ADDITIFS – Pour encres et vernis offset conventionnel

Définition :

Les additifs SIEGWERK présentés ici, regroupent les produits que nous proposons pour faciliter l'utilisation d'une encre en fonction de conditions spécifiques sur presse.

Rappel : Nos encres et vernis sont prêts à l'emploi. Lorsque vous devez rajouter un additif, veuillez à ne pas dépasser les doses prescrites, afin de conserver aux encres leurs caractéristiques techniques de base.

- Siccatifs et anti-siccatifs : pour régler la rapidité de séchage,
- Pâtes et diluants anti-tack : pour régler le poisseux,
- Pâtes/cires : pour régler la solidité aux frottements ou le glissant
- Pour les encres à minimum d'odeur : consulter les additifs spécifiques (Fiche série Tempo Nutripack)

Les additifs:

SICCATIF	Réf. 65-471228-0
-----------------	-------------------------

- Le siccatif est compatible avec toutes les formules d'encres et de vernis utilisés en offset feuille (sauf la gamme Tempo Nutripack et les autres encres dédiées à l'emballage alimentaire)
- Il présente, du fait de sa teneur en sels de métaux rares, une efficacité accrue.
- Il est utilisable pour les impressions destinées à recevoir un vernis UV.
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques.

Dosage : 1 à 3% dans l'encre.
 Présentation : couleur brun.
 Conditionnement : Bidon de 2kg. (Code emballage 2300)

ANTI SICCATIF AEROSOL	Réf. 61-470091-2
------------------------------	-------------------------

- L'antissiccatif est présenté en aérosol et est compatible avec toutes nos formules d'encres ou vernis gras. Il est vaporisé sur les rouleaux ou les blanchets.
- Il évite le séchage de l'encre sur la distribution lors des calages ou arrêts et facilite beaucoup les reprises de tirage.
- L'antissiccatif n'a pas, du fait de sa volatilité, d'influence sur le séchage ultérieur des encres.
- L'antissiccatif ne doit pas être utilisé avec la gamme Tempo Nutripack car elle ne contient pas de siccatif.
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques.

Conditionnement : Bombe aérosol de 0,4 l.
 Vendu par carton de 10 bombes (Code emballage 0950)

STARGEL	Réf. 61-470080-5
----------------	-------------------------

- La pâte STARGEL s'utilise pour démarrage machine lorsque les conditions de température, par exemple, modifient les caractéristiques de l'encre,
- Elle abaisse le poisseux,
- Elle est utilisable pour les impressions destinées au vernissage UV.
- Conforme pour les emballages alimentaires et peut être utilisée avec les encres de la gamme Tempo Nutripack
- Approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques.

Dosage : 2 à 4% maximum
 Conditionnement : Boîte de 2.5kg (Code Emballage 1200)



DILUANT	Réf. 61-470295-9
----------------	-------------------------

- Pour abaisser la viscosité d'une encre ou vernis.
- Ce diluant à base d'huiles végétales abaisse la viscosité des encres sans modifier les autres caractéristiques.
- Il est compatible avec le vernissage UV des impressions.
- Non recommandé pour les encres alimentaires tel-que la série Tempo Nutripack
- Non approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques.

Dosage : 3 % maximum
 Conditionnement : Bidon de 2kg. (Code Emballage 2300)

DURCISSEUR	Réf. 61-470296-7
-------------------	-------------------------

- Accroît la résistance à la rayure des impressions Réf 8100
- Le durcisseur 8100 est compatible avec le vernissage UV des impressions.
- Conforme pour les emballages alimentaires et peut être utilisé avec les encres de la gamme Tempo Nutripack
- Approprié aux emballages alimentaires, pharmaceutiques et produits hygiéniques

Dosage : 2 à 5 %
 Conditionnement : Boîte de 1kg (Code Emballage 1190)

Ces informations sont basées sur notre expérience et sur des résultats obtenus en laboratoire avec les procédés et pour les types d'utilisation spécifiés. Etant donné la diversité des supports et des conditions d'impression, elles sont communiquées à titre indicatif, sans engagement ni garantie, et doivent faire l'objet de validations industrielles avant utilisation des produits. Dans le souci d'amélioration constante de nos produits, nous nous réservons le droit d'apporter toutes modifications à la composition de nos produits et au contenu de nos fiches techniques. Notre responsabilité est régie par nos conditions de vente.